



Annonces légales et judiciaires en page 11.

L'Humanité

LE JOURNAL FONDE PAR JEAN JAURÈS



Le collège
d'Entre les murs
va dans le mur
NOTRE SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE
CAHIER CENTRAL

- PLOMB
- FER
- CUVRE
- BARYUM
- SILICIUM
- ANTIMOINE
- TITANE
- ZINC
- STRONTIUM
- SOUFRE
- NICKEL



RÉVÉLATION

Poussières mortelles à l'usine

Sur le site de recyclage des déchets informatiques et électroniques de Montlugon d'Environnement Recycling, les 170 travailleurs sont exposés aux particules de 28 métaux toxiques.

Page 2

Mal comprendre

PAR MICHEL GUILLOUX



Pierre Trovet

Mieux vaut se répéter que se contredire. La devise est peut-être un peu plus vaine s'agissant de la parole et de l'action politiques; et davantage quand la répétition succède à la contradiction. Ce soir, le président de la République s'adressera au pays via le petit écran. Des « membres de son entourage », comme l'on dit pudiquement dans les dépêches, le nez sur les sondages, se « désespèrent » de cet « étrange exercice de pédagogie » qui ne parlerait, dans sa forme, qu'aux « CSP + » – entendez les catégories sociales supérieures – et non au peuple. Donc « pédagogie », mais aussi « explication », et donc « répétition » devrait être au rendez-vous à 20h 15. Que le nouveau pouvoir soit en chute libre dans les sondages d'opinion, quelques mois à peine après avoir été élu, serait dû à de la mal compréhension de celles et ceux qui l'auraient mis là où il est aujourd'hui.

Que la crise actuelle soit d'une ampleur

inégale, qui le contestera ? Que l'on règle le problème du chômage à ses plus hauts niveaux d'un coup de baguette magique, qui le proclamera, hormis du côté de l'extrême droite à qui le bouc émissaire de l'immigré sert de viatique ? Que la dette ait été creusée jusqu'aux abysses par les centaines de milliards d'argent public détournés pour porter secours à la finance sous le précédent quinquennat, qui le nierait ? Un rapport de la Commission européenne, publié ce mardi, est obligé de constater, statistiques officielles à l'appui, que

« la crise sociale que traverse l'Europe continue de s'aggraver ». Ses auteurs notent les ravages de l'action conjuguée des cures d'austérité, de la réduction

des dépenses sociales – « beaucoup plus forte que lors des récessions passées » – sur la demande intérieure et donc de la montée continue du chômage au dernier trimestre 2012. Les pauvres sont les plus touchés. Faut-il rappeler, en parallèle, les taux de croissance des profits, bénéfices et autres dividendes qui coulent à flots et font exploser un autre record : celui des inégalités sociales ?

Qu'à droite et son extrême, on montre les

dents, quoi de surprenant ? Mais sauf à abandonner le peuple en des calculs aussi illusoirs que dangereux, une des données principales de l'élection partielle de dimanche est l'abstention de ses composantes qui ont permis la victoire à gauche en mai et juin derniers. Ce peuple qui pense que l'adversaire du travail est la finance et que taxer le capital au même taux serait source d'efficacité. Il l'a entendu en janvier 2012; en mars 2013, la farce du prélèvement à 75 % va aboutir à la réintroduction en douce d'un bouclier fiscal. Ce peuple pour qui le nouveau traité Merkozy était encore plus dangereux; dès juin, le voyage à Berlin aboutissait au consensus qu'il n'y avait pas d'autre voie possible. Ce peuple qui voit un espoir de progrès social dans la sécurisation des parcours professionnels. L'objectif était fixé en juillet à la conférence sociale; en janvier, le Medef a réussi le coup de force, contre les syndicats représentant la majorité des salariés, d'obtenir un accord dont la transposition en loi en avril ferait exploser le Code du travail. Comme il paraît difficile de convaincre, jusqu'au sein même des groupes parlementaires socialistes, que cela serait positif, répéter que ces changements qui tournent le dos au changement tirant le seul cap possible ne peut suffire, en effet. Certains tirent des plans sur la comète pour les scrutins de 2014, voire celui de 2017. Si élargissement du cercle des connaissances, selon le mot de Brecht, il doit y avoir, c'est bien du côté de l'élan populaire à construire contre l'austérité et pour défendre pied à pied l'emploi, partout et ici, et maintenant. L'issue est aussi dans des actes tangibles plutôt que dans la parole répétée.

Cocktail toxique sur les chaînes de recyclage

À Montluçon, l'entreprise Environnement Recycling, spécialisée dans le recyclage de matériel électroménager, expose ses salariés à des poussières de plomb et autres métaux. La CGT lance une alerte sanitaire et environnementale.



Antoine Blandin pour l'Humanité

20 mars, Domerat (Allier). Elena Blond et Laurent Indrusiak, membres de l'union locale CGT, devant l'usine Environnement Recycling.

Montluçon (Allier), envoyée spéciale.

Ly a l'outil industriel, l'intérêt écologique et il y a l'homme. »

C'était en juin 2011.

La presse locale rendait compte de l'inauguration en grande pompe, en présence des élus locaux et du préfet, de l'entreprise Environnement Recycling, dans la zone d'activité de Domerat, près de Montluçon. Montée par trois entrepreneurs locaux à grands renforts de subventions publiques, l'usine est spécialisée dans le recyclage de téléviseurs, de matériel informatique et d'électroménager. Elle compte employer jusqu'à 180 salariés, essentiellement des personnes en réinsertion et des travailleurs handicapés. Du pain béni dans un bassin d'emploi sinistré par la désindustrialisation. Près de deux ans plus tard, la promesse

semble tenue. Le site emploie 170 salariés, des riches font face au bâtiment encore flamboyant neuf, et un panneau à petites fleurs signale que la zone a reçu la certification ISO 14001 pour son management environ-

nemental. « Mais derrière ces murs au design moderne, c'est Germainal », dénonce Laurent Indrusiak, secrétaire de l'union locale CGT. Malgré l'absence de syndicat dans l'entreprise, la réalité des conditions de travail a fini par arriver jusqu'à l'union locale. Après plusieurs mois d'enquête, celle-ci a décidé « de jeter le pavé dans la mare » et d'alerter sur les risques pour la santé des salariés, soumis à une forte exposition à des poussières de plomb et autres métaux.

« Au départ, on a été alertés l'été dernier par un médecin généraliste qui avait pour patient un salarié d'Environnement Recycling », raconte Elena Blond,

une autre cégétiste. En juin 2012, pour la première fois, le médecin du travail d'Environnement Recycling a fait faire des prises de sang à la vingtaine de salariés de l'atelier Andela, où une énorme machine concasse et pulvérise les tubes cathodiques. « Ce salaire souffrait d'une grosse fatigue et d'éruptions cutanées, poursuit la militante. Sa plombémie était supérieure à 200 microgrammes par litre de sang, alors que la valeur limite dans la population générale est de 90. » Petit à petit, les langues se délient. Malgré la peur pour l'emploi, des salariés viennent faire état de maux de tête, de pustules, de pertes de concentration, de saignements de nez et de crachements de sang. Leurs analyses montrent des plombémies supérieures à 300. Ils évoquent des cas de coliques à plus de 500. Ils prélèvent un échantillon de poussière de l'atelier Andela, que le syndicat

fait analyser. Résultat, 28 métaux lourds sont détectés, dont 23 % de plomb, mais aussi du silicium, du baryum et de l'antimoine (voir page suivante).

DE LA POUSSIÈRE PARTOUT

Un cocktail hautement toxique qui nécessiterait un niveau maximal de protection pour le personnel, bien loin de ce que les salariés décrivent, photos à l'appui. « Dans l'atelier Andela, parfois, on n'y voit pas à deux mètres tellement il y a de la poussière », expliquent ces salariés, qui ramassent à la pelle cette poudre de tubes cathodiques. « Au début, on n'avait que des masques en papier, raconte l'un d'eux. Ensuite, la direction a donné des masques à cartouche et, depuis Noël, il y a des masques à ventilation assistée mais ils sont très vite obstrués, on continue »

« Votre attitude est irresponsable dans la droite ligne des actions qui ont déjà conduit à la destruction de l'activité portuaire à Marseille par la CGT des dockers. »

Pour Jean-Pierre Momclowic, élu UMP de l'agglomération de Montluçon, l'action syndicale ne peut être que destructrice d'emplois.

9681

C'est, en euros, l'aide annuelle versée par l'Etat à une entreprise pour un employé en contrat d'insertion.

3

» d'avaler de la poussière. Sans compter qu'il faut les enlever pour se parler, et qu'on met du scotch quand le tuyau est percé. »

Pour la CGT, l'inquiétude ne se limite pas à Andela. « Cet atelier n'est pas confiné, ce qui veut dire que ces poussières cir-

« Cet atelier n'est pas confiné, les poussières circulent dans les autres secteurs de l'entreprise. »
LAURENT INDRIUSIAK
DE L'UNION LOCALE CGT.

culent dans les autres secteurs de l'entreprise, souligne Laurent Indrusiak. Et sur les autres chaînes de démantèlement ou de broyage, les salariés peuvent être exposés à d'autres produits toxiques contenus dans les appareils électromécaniques, comme l'amiante ou le cadmium. » D'après les témoignages, les risques liés à la manutention des appareils sont aussi importants, avec beaucoup d'accidents de coupures, de chutes d'objets, de circulation des Fenwick. « Les pompiers nous connaissent, nous un salarié. Les conditions de travail sont hallucinantes, il faut le voir pour le croire. »

« NOUS EXIGEONS DES MESURES IMMEDIATES »

Pour l'administration, la situation est sous contrôle. Interrogée par l'Humanité, la directrice départementale du travail, Véronique Martin Saint-Léon, affirme que ni l'entreprise ni l'inspecteur du travail n'ont eu connaissance de l'analyse de poussière faite par la CGT, mais que la « problématique de l'entreprise a été prise en charge très rapidement par l'inspection du travail, la Carsat, la médecine du travail, qui feront tout pour préserver la santé des salariés ». De son côté, un des gérants de la société, Sébastien Raynaud, assure travailler avec les services de l'Etat, et suivre toutes leurs recommandations. Selon lui, les seuls d'empoussièrément sont respectés, et le problème sera de toute façon « éradiqué » par l'installation, en juin ou juillet, d'un système d'aspiration collective qui vient d'être validé par la Carsat (assurance maladie), pour un coût de 400 000 euros. « Si c'est fait, très bien, mais d'ici là ? interroge Laurent Indrusiak. Nous exigeons des mesures immédiates comme un mesurage de l'empoussièrément, une vraie évaluation des risques, le recensement et le suivi médical de tous les salariés qui sont passés dans l'entreprise. »

FANNY DUMAVROU



Des clichés pris par un salarié fin février montrent l'empoussièrément de poussières issues du broyage de tubes cathodiques dans l'atelier Andela. À l'extérieur, des sacs contenant cette même poussière, alors que la direction nie tout stockage à l'air libre.

Vingt-huit métaux lourds dans l'air

Gérard Barrat, médecin du travail retraité, pointe les risques liés aux 28 métaux trouvés dans l'échantillon de poussières prélevé dans l'atelier de broyage de tubes cathodiques.

Vous avez fait analyser un échantillon de poussières de l'atelier de broyage des tubes cathodiques.

Que contient-il ?

Gérard Barrat. C'est un échantillon prélevé par un salarié, on ne sait pas des poussières présentes dans le site car la composition des tubes cathodiques varie selon les marques et l'ancienneté des appareils. On a trouvé 28 métaux dont le principal est le plomb, qui représente 23 % des poussières. Ensuite, il y a du silicium à hauteur de 18,5 %, qui, sous sa forme oxydée, est responsable de la silicose, et du baryum (10,5 %) qui, en sel soluble, est très toxique pour le cœur, il est utilisé comme anticancer. Ce qui est très inquiétant aussi, c'est la présence d'antimoine, certes à 1,5 % seulement, mais c'est un neurotoxique redoutable, proche de l'arsenic. Les symptômes décrits en cas d'inhalation sont les mêmes

que ceux présentés par certains salariés d'Environnement Recycling : saignements de nez, crachats de sang, troubles digestifs. Avec ces 28 métaux, on a une polyexposition, personne ne sait ce que le mélange de toutes ces substances peut produire dans l'organisme.

Pour revenir au plomb, quels sont les risques pour des salariés exposés ?

Gérard Barrat. Une intoxication chronique professionnelle peut avoir des atteintes plus ou moins réversibles selon la durée de l'exposition, sur l'hémoglobine, les reins, le cerveau et les nerfs. Les plombémies mesurent la quantité de plomb dans le sang, qui diminue si le sujet n'est plus exposé. Mais le plomb est aussi stocké dans les os, et peut être relargué à l'occasion d'une fracture par exemple, et produire des lésions dans les organes cibles. Un autre aspect, c'est le danger pour la femme enceinte et le fœtus, avec des fausses couches, des accouchements prématurés, et des retards mentaux

chez les enfants. Et aussi une baisse de la fertilité chez l'homme.

C'est pourquoi le Code du travail prévoit une surveillance médicale renforcée des salariés à partir de 100 microgrammes de plomb par litre de sang pour les femmes, 200 pour les hommes, et une éviction du lieu d'exposition si la plombémie dépasse 300 microgrammes pour les femmes et 400 pour les hommes. Il a aussi fixé une valeur limite de 0,1 mg de plomb par m³ d'air à ne pas dépasser dans un atelier.

Que préconisez-vous pour cette entreprise ?

Gérard Barrat. Il faudrait un mesurage de l'empoussièrément dans les conditions réelles de travail, pour rendre compte de la totalité des poussières présentes. Il faudrait confier à un cabinet indépendant une évaluation de l'ensemble des risques, chimiques, physiques et psychosociaux sur le site. Le CHSCT ou les autorités administratives peuvent le demander. Concernant le broyeur, il devrait fonctionner en vase clos, dans un coffre en dépression avec des commandes à distance. Le fait que des salariés ont eu des plombémies à plus de 400 microgrammes par litre de sang aurait dû conduire la direction à arrêter l'atelier pour analyser les risques, faire venir les fabricants de la machine pour voir si elle est utilisée dans des conditions normales. Il faut repenser la globalité de l'activité de l'entreprise.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR F. D.

L'emploi au péril de la santé

Face aux alertes sanitaires de la CGI, les élus UMP opposent les créations d'emplois.

lors que, depuis plusieurs semaines, l'union locale CGT de Montluçon a alerté les pouvoirs publics et les politiques sur la santé des salariés d'Environnement Recycling, c'est bien souvent la création d'emplois qui leur est opposée. « Alors que chaque jour voit dans notre pays 2000 nouveaux chômeurs, alors que nous nous battons chaque jour pour trouver des solutions à des entreprises en difficulté (...), je trouve votre démarche parfaitement scandaleuse », lui a ainsi répondu le vice-président UMP de l'agglomération de Montluçon. Moins virulent, le maire UMP de Montluçon, Daniel Duglery, assure vouloir réorienter la direction et la CGI, mais ne manque pas de souligner que les trois « jeunes courageux » qui ont monté Environnement Recycling « ont créé 160 emplois en peu de temps, qu'ils se proposent d'en créer 40 autres, en plus dans l'insertion ». « Ils n'ont pas pris beaucoup de risques », ironise Laurent Indrusiak de la CGI, qui rappelle les subventions accordées au départ, et les aides au poste. L'entreprise touche 9600 euros d'aide

« C'est vrai qu'ils créent de l'emploi, mais ils créent aussi un désastre. »

par an pour chaque salarié en CDD d'insertion, et 80 % du Smic brut pour un travailleur handicapé...

Le seul élu à soutenir la démarche de la CGI a été Luc Bourdigne, vice-président communiste du conseil régional Auvergne, qui a adressé fin février un courrier aux patrons d'Environnement Recycling. Ceux-ci ont répondu en rejetant les accusations, et en soulignant avoir créé « 170 emplois en quelques années dans notre bassin. Qui dit mieux ? Pas grand monde... ».

« C'est vrai qu'ils créent de l'emploi, mais ils créent aussi un désastre, s'empare un salarié qui a fait trois contrats d'insertion avant d'être remercié. La santé est plus importante que l'emploi, c'est ce que j'essayais de dire aux collègues, mais la plupart ont peur, le sus inquiet par rapport à tout ce que j'ai respiré là-bas. »

F. D.

RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Un décret de 2005 a organisé la filière d'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques (Deee), dans laquelle s'inscrit l'activité de l'entreprise Environnement Recycling. Pour les tubes cathodiques, une brochure de l'Institut national de recherche et sécurité (INRS) souligne que la présence de plomb, de poudres lumineuses et d'autres matériaux classés cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR), entraîne des risques pour l'homme et pour l'environnement. Chez Environnement Recycling, les salariés affirment, photos à l'appui, que des sacs de poudre de tubes cathodiques sont stockés à l'extérieur, exposés aux quatre vents, ce que nie fermement la direction.